

Crèche municipale

20, rue d'Orval, L-2270 Luxembourg-Belair

INAUGURATION

le lundi 30 septembre 2019 à 11.00 heures



HISTORIQUE

Vers la fin de l'année 2011, la Ville de Luxembourg a chargé le bureau i P L A N by marc gubbini architectes d'étudier la réalisation d'une crèche dans le quartier de Luxembourg-Belair.

La nouvelle crèche au sein du quartier Belair de la Ville de Luxembourg est projetée sur un terrain de quelques 23a 16ca appartenant à la Ville de Luxembourg et situé entre la rue Yolande, la rue d'Orval et la rue Charlemagne, en limite des quartiers Merl et Belair.

Etant donné que le terrain se situe à une centaine de mètres de la route de Longwy et à quelques 300 mètres de l'arrêt de bus de la place de France, la nouvelle crèche sera prédestinée à favoriser la mobilité douce, compte tenu de son accessibilité par pied, par vélo et par les transports en commun.

Vis-à-vis du terrain se trouvent côté rue Yolande, l'école fondamentale Belair-Meyol C1 et, du côté rue Charlemagne, l'aire de jeux publique « Schéiwisschen - Ritterburg ».



Copyright : iPlan by marc gubbini architectes

DESCRIPTIF

Le concept architectural

Le nouveau projet de crèche « ORVA » vise à accueillir 36 enfants de 0 à 2 ans au rez-de-chaussée et 45 enfants supplémentaires de 2 à 4 ans au premier étage.

Les enfants du rez-de-chaussée et de l'étage sont encadrés par une équipe du Service Crèches de la Ville de Luxembourg.

Le rez-de-chaussée comprend une pièce réservée à l'accueil des enfants, trois salles de séjour avec dortoirs et sanitaires respectifs, des sanitaires pour adultes, un local pour poussettes à proximité de l'entrée, une biberonnerie et deux pièces pour l'allaitement. Y sont encore mis en place deux escaliers, un ascenseur, une cuisine et un local poubelles.

L'étage comprend trois salles de séjour avec sanitaires, une salle de défoulement, un local « jeux d'eau », une cuisine pédagogique pour les enfants, ainsi qu'une kitchenette avec salle de repos, un bureau et des vestiaires pour le personnel avec douche. A l'étage sont également installés une buanderie, des sanitaires pour adultes et un local nettoyage. Cet étage est desservi par deux escaliers et par un ascenseur.

Le bâtiment est implanté au coin des rues d'Orval et Charlemagne et l'accès principal est aménagé du côté de la rue d'Orval.

La forme en "L" du bâtiment permet de créer une sorte de cour orientée complètement vers le sud, du côté de la rue Yolande.

Les matériaux

Les 3 façades du bâtiment longeant les rues sont projetées avec un revêtement en panneaux de type Trespa METEON METALLICS sur base de 2 teintes différentes à orientation horizontale. Les 2 façades donnant sur l'aire de jeux sont réalisées sous forme de façade ventilée à base d'un revêtement en bois.

Une verrière en shed à 45 du type VELUX au-dessus de l'escalier principale est équipée de stores intérieurs et extérieurs et elle assure un éclairage naturel de la partie centrale du bâtiment.



Copyright : iPlan by marc gubbini architectes



Copyright : iPlan by marc gubbini architectes

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Situation de départ

Le terrain sur lequel a été aménagé la crèche se situe en coin de rue sur une surface de 2.340 m². Vu la forme du projet, il résulte une surface partielle à l'est de la parcelle d'une surface de quelque 950 m² qui servira d'espace vert pour la crèche.

L'espace vert est constitué d'une part d'une pelouse, utilisée comme aire de jeu sauvage, et d'autre part se situent, en périphérie, des arbres de taille moyenne. Une haie d'une largeur de 3 m en limite est du terrain a été maintenue.

Concept

Il est prévu de créer un environnement donnant l'envie de découvrir. Une oasis verte dans laquelle les enfants peuvent jouer et bouger en pleine nature a été développée en plein milieu du paysage urbain. Un soin particulier a été apporté à la création de zones différenciées par un jeu entre topographie et plantes.

Le concept a été étudié en étroite collaboration avec le Service Crèches.

Définition de l'espace vert

Le jardin est délimité par un ruban vert périphérique. La mise en forme topographique des zones périphériques accentue le sentiment de protection et incite au jeu.

Des collinettes aménagées créent de petites surfaces sur la pelouse centrale permettant une multitude d'activités.

Éléments de jeu et d'activité physique

Selon les souhaits du Service Crèches, des propositions de jeux intégrés dans le terrain ont été installées :

- colline à luge : colline engazonnée d'une hauteur de 1 m
- piste pour trottinettes et voiturettes, y compris armoire de rangement
- maisonnette pour jeux de rôle, entourée de potagers surélevés pouvant être cultivés par les enfants et comprenant une caisse de rangement pour jouets, balles et autre jeu mobiles
- balançoire « nid d'oiseau »
- toboggan et filet à grimper intégrés dans une collinette
- aire de jeu – bac à sable avec jeu à grimper mobile en forme de navire comprenant une caisse de rangement
- table de boue avec rigole à eau
- toiture d'ombre sur une partie de l'aire de jeux
- banc avec supervision de toutes les zones de jeu.



Copyright : iPlan by marc gubbini architectes

CONCEPT ÉNERGÉTIQUE

Le concept technique a été développé et les matériaux de construction ont été choisis dans le respect des exigences et standards actuels, en matière de durabilité et de performances énergétiques afin d'assurer un besoin en énergie finale respectant la certification légale en tant qu'immeuble fonctionnel classe BB.

Une géothermie alimentant une pompe à chaleur assure la production de chaleur et aussi de l'eau chaude sanitaire. Cette technique comporte de nombreux avantages, notamment un rendement énergétique stable, des pertes thermiques limitées du fait de l'utilisation de la basse température ou encore une maintenance réduite.

La distribution de chaleur est réalisée par plancher chauffant. Le réglage de la température est réalisé par thermostats, installés dans chaque pièce du bâtiment, ce qui permet un réglage précis et un confort optimal pour les utilisateurs.

Pour couvrir les heures de pointe, le bâtiment est équipé d'une chaudière à gaz de condensation supplémentaire.

Le bâtiment bénéficie de sa propre installation double flux qui permet le renouvellement d'air tout en offrant un confort thermique accru. L'air frais pulsé dans les locaux est réchauffé par l'air extrait via un échangeur offrant un rendement de $\pm 75\%$.

L'alimentation en eau du bâtiment est traitée par un adoucisseur à sel à régénération contrecourant.

Le refroidissement des locaux se fait naturellement via une dalle active « Natural Cooling ».

Par ailleurs, le bâtiment est équipé d'une installation photovoltaïque.

PROGRAMME DE CONSTRUCTION

Les surfaces et les volumes

- Rez-de-chaussée : 645 m²
- 1er étage : 645 m²
- Sous-sol : 345 m²
- Extérieur – aire de jeux : 950 m²
- Surface totale nette : 1.635 m²
- Emprise au sol : 850 m²
- Volume construit brut : 9.385 m³

Rez-de-chaussée

- 1 accueil
- 1 local poussettes
- 3 séjours pour enfants avec dortoirs (0 < 2 ans)
- 3 sanitaires enfants avec jeux d'eau
- 1 toilette visiteurs
- 1 biberonnerie
- 1 cuisine
- 1 local poubelles
- 1 local nettoyage

Premier étage

- 3 séjours pour enfants (2 < 4 ans)
- 3 sanitaires enfants avec jeux d'eau
- 1 salle de défoulement
- 1 cuisine pédagogique
- 1 buanderie
- 1 local sanitaires / toilettes
- 1 local pour personnel (repos + kitchenette)
- 1 vestiaire pour personnel
- 1 bureau
- 1 local nettoyage

Sous-sol

- Locaux de stockage
- Locaux techniques
- Local de nettoyage

CHRONOLOGIE

Avril 2014	Début des études et concertation avec les autorités concernées
21.11.2014	Remise de l'avant-projet sommaire
19.12.2015	Remise de l'avant-projet détaillé
25.04.2016	Remise du projet définitif détaillé
29.09.2016	Obtention de l'autorisation de bâtir
11.11.2016	Obtention de l'avis favorable du ministère de l'Éducation Nationale
Janvier 2017	Début des travaux
Juillet 2019	Fin des travaux

DEVIS ESTIMATIF

Devis voté au Conseil communal le 27 juin 2016 : 7.638.248,23 € ttc (honoraires et taxes compris)
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse : participation financière de max. 968.500 €.

Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable : subside max. de 122.600 €.

MAITRISE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage	VILLE DE LUXEMBOURG DIRECTION DE L'ARCHITECTE / SERVICE BÂTIMENTS
------------------	--

MAITRISE D'OEUVRE

Architecte	i PLAN by m a r c g u b b i n i architectes s.a.
Ingénieur génie civil	IC LUX
Ingénieur génie technique	FELGEN & associés
Coordination sécurité-santé	IC LUX

Extérieurs AREAL Landscape architecture
Organisme de contrôle SECOLUX

CORPS DE METIERS

Bati-chapes sàrl
Bati-platres sàrl
Beweng sa
Binsfeld&Bintener
Blo by Emotec sàrl
Blumenthal Jardinage et Hydroculture
Bureau Moderne sa
Burg & Kirch Nord sàrl
Cruz service sàrl
De Cillia sàrl
Dussmann service sàrl
EGDL sa
Ferronnerie d'art Nico Betzen
Geopartner sàrl
Ginge-Kerr sa
Grun signalisation sàrl
H. Köhler Constructions sàrl
Holzgestaltung Irsch sàrl
Hubert Schmitz sàrl
Kone Luxembourg sàrl
Kutten Alain sàrl
Louis Scuri & Cie sàrl
Menuiserie Messerich Vincent
Nalis sa
Pan akustik gmbh
Peinture Gan sàrl
Pianon sa
Prefalux sa

Reinert sàrl

Soclair Equipment sa

Telkea ict sa